St Hilaire St Mesmin & vous

Bulletin d'informations municipales
de la commune de Saint-Hilaire Saint-Mesmin

Février 2022

SAINT HILAIRE SAINT MESMIN

p.5 **Retrouvez en page 5**
Les tarifs communaux

Le mot du maire p.2
Vie communale p.3
Vie associative & culturelle p.12
Des professionnels p.19
Environnement p.20
St Hilaire & son histoire p.21
Recette p.22
Divers p.23
Rétrospective p.24

Édito

Chers Hilairois, chères Hilairoises

L'année 2022 commence ! En mon nom et au nom de l'ensemble des conseillers municipaux et des personnels communaux, je vous souhaite le meilleur pour 2022.
Que cette année amène le bonheur et la paix dans tous les foyers hilairois.
Qu'elle soit une année de sérénité, de confiance et de réussite.
Le coronavirus impacte à nouveau, dans une cinquième vague, notre pays. Je forme le vœu que la santé préserve chacune et chacun, ainsi que vos proches et tous ceux qui vous sont chers.

Mes pensées vont vers ceux qui sont touchés directement ou indirectement par cette crise sanitaire et qui ont vécu une année 2021 particulièrement douloureuse.
Que 2022 vous apporte du réconfort et de la quiétude.

La nature humaine étant bien faite nous savons faire preuve de résilience, les mois qui viennent de s'écouler nous le montrent bien avec un rebond économique profitable à l'emploi notamment.

Continuons à agir et réagir, pour finir par retrouver tous les moments de convivialité et de partage qui nous sont chers et qui sont essentiels pour animer notre village.

Nos associations ont particulièrement souffert de ces deux années et doivent toujours s'adapter aux conditions que la crise sanitaire impose.
Je leur souhaite de retrouver en 2022 le plein engagement des adhérents et des bénévoles, et des conditions d'exercice apaisées.

Certains de nos artisans, commerçants et certaines de nos entreprises ont également souffert des mois de confinement et de fermetures imposées.
Je leur souhaite une année 2022 prospère.

Nos personnels municipaux doivent se réorganiser chaque fois que les consignes, arrêtés ministériels, arrêtés préfectoraux ou protocoles divers changent, pour rendre un service de qualité aux habitants, en particulier dans les écoles et les crèches.

Comptes rendus des derniers conseils municipaux

JUILLET 6 2021

- Approbation du règlement relatif à l'organisation du temps de travail du service enfance jeunesse.
- Accueil des stagiaires « BAFA » dans les ALSH gérés par la municipalité.
- Paiement des activités périscolaires et extrascolaires au moyen de chèque emploi service universal (CESU) et des chèques vacances.
- Participation communale pour la réservation de créneaux horaires pour les scolaires hilairois année scolaire 2021/2022 : piscine Inox d'Olivet.
- Décision modificative N° 1 budget principal.
- Tableau des effectifs.

SEPTEMBRE 27 2021

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.
- Modalité d'accueil et tarifs ALSH 12 - 17 ans : vacances de la Toussaint 2021.
- Convention de partenariat avec la ville d'Olivet en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental : fonds d'accompagnement culturel aux communes : concert du groupe « Les Chillidogs ».
- Stratégie biodiversité métropolitaine / réalisation d'inventaire communaux de biodiversité.
- Demande d'inscription au titre des monuments historiques : véhicule pompier Delaugère et Clayette 1924.

Infos publication

Revue municipale et d'informations de la Commune de St-Hilaire-St-Mesmin.
Diffusion gratuite. Février 2022.
Directeur de la publication : Stéphane CHOUIN, Maire
Rédacteurs : Commission Communication
Création : Com' sur un nuage
Photo de couverture : Chantal RÉAU
Impression : Maxime OLLIVIER
Le contexte éditorial peut conduire la commission communication à réduire ou modifier certains articles.

Qu'ils soient remerciés ici, et que 2022 soit plus calme et sereine pour eux aussi. Les chantiers sur lesquels les élus et les personnels se sont investis sont, pour certains, livrés ou en passe de l'être, comme c'est le cas du terrain multisports installé au Pâtis ou de l'aménagement des espaces publics et de l'espace détente de la place du marché, bien avancés pour d'autres comme les travaux d'extension du gymnase ou les travaux de reprise de la charpente et des façades de la Mairie.

Nous attachons une grande importance à l'environnement dans lequel nous vivons. À ce titre vous pourrez noter l'attention particulière qui a été portée à la végétalisation de l'espace public et à l'entretien et au reboisement effectués au Pâtis.

Le budget 2022 en cours de finalisation verra naître d'autres projets contribuant à la qualité de vie de notre village.

Dans mon dernier édito, je vous avais sensibilisés aux possibles augmentations d'impôts (taxe foncière, cotisation foncière des entreprises, versement mobilité, dotation de solidarité communautaire) envisagés au sein de la métropole.

Un changement de gouvernance au sein de l'exécutif d'Orléans Métropole a eu lieu en fin d'année. Les orientations de ce nouvel exécutif visent à ne pas augmenter aussi durement qu'il était prévu la fiscalité sur les ménages et les entreprises. Les décisions sur ces sujets importants pour chacun d'entre nous seront prises très prochainement.

L'année 2022 sera aussi marquée par les élections présidentielles et législatives à venir.

Au-delà des choix que chacun fera dans l'isoloir, ces scrutins majeurs sont surtout l'occasion de débats et d'échanges au sujet de la société que nous voulons bâtir pour le futur, du monde et de l'avenir que nous voulons préparer pour nos enfants et petits-enfants.

J'espère donc que cette année sera riche de partage d'idées, dans le respect de la diversité des convictions de chacun, mais en restant toujours optimistes pour l'avenir, convaincus de la force de la solidarité, et enthousiastes de construire collectivement notre vivre-ensemble de demain.

Votre maire,
Stéphane Chouin

je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une belle et heureuse année 2022 !

DÉCEMBRE 15 2021

- Tarifs communaux 2022.
- Subvention DETR/DSIL 2022 : travaux d'extension du centre technique municipal.
- Subvention Conseil Départemental : appel à projets d'intérêt communal 2022 (volet n°3) : travaux extérieurs de la Mairie.
- Subvention d'équilibre budget CCAS 2021.
- Mandatement des dépenses avant vote du budget 2022.
- Décisions modificatives budget principal.
- Admission en non-valeur budget principal.
- Convention « GIP »RECIA – ENT des écoles.
- Renouvellement convention de mise à disposition ascendante de services entre la commune de St-Hilaire-St-Mesmin et la Métropole Orléans Métropole.
- Convention tripartite entre le Conseil Départemental, le Collège C. Rivière et la commune de St-Hilaire-St-Mesmin pour l'utilisation d'équipements sportifs.
- Remise grâcieuse location salle des fêtes Monsieur Bourrain.
- Participations financières classe découverte commune de Mareau-aux-Prés.
- Subvention exceptionnelle association cyclo randonneurs de la Pointe de Courpin année 2021.
- Conventions d'offre de concours passées avec Orléans Métropole avenant n°1 : travaux de requalification de la place du Cas Rouge, de la route d'Orléans et de la rue du Fresne avec enfouissement des réseaux aériens.
- Provision pour dépréciation des comptes de tiers.
- Emprunts garantis 30 logements locatifs aidés situés route d'Orléans sur le site « Prodex ».
- Présentation des rapports d'Orléans Métropole.

JANVIER 18 2022

- Remise de bons d'achats auprès des bénévoles de la médiathèque qui ont œuvré sur l'année 2021 pour le bon fonctionnement de cette structure.
- Cession maison d'habitation située 908 route d'Orléans sur parcelle cadastrée AI 268.
- Acquisition terrain consorts Lanson situé entre la rue des Mauridets et la rue du Haut Midi sur parcelle cadastrée ZH n° 405.
- Tarif spécifique d'occupation de la salle « les Chérubins » par la micro entreprise « Ztrainerz ».
- Subvention état : appel à projets PDASR (plan départemental d'actions de sécurité routière) 2022.
- Modalités d'accueil et tarifs ALSH 12-17 ans : vacances scolaires hiver/printemps 2022.

Urbanisme
St-Hilaire-St-Mesmin

Depuis le 1er janvier 2022, les autorisations d'urbanisme peuvent être demandées de manière dématérialisée, par les particuliers et par les professionnels. Orléans Métropole dispose d'un nouveau service en ligne permettant de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Saint-Hilaire-Saint-Mesmin bénéficiant de cet outil, vous pouvez y déposer vos demandes. La délivrance des autorisations reste de la compétence de la commune.

Cette plateforme est disponible à l'adresse suivante :

https://demarchesurbanisme.orleans-metropole.fr/guichet-unique/ et sur le site internet de la Mairie.

À compter du 1er janvier 2022, seules les demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées déposées via ce télé-service seront traitées. Il sera néanmoins toujours possible de déposer des demandes au format papier en Mairie.

Autorisations d'urbanisme concernées :

- Certificat d'Urbanisme : d'information (CUa) ou opérationnel (CUb)
- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
- Déclaration Préalable (DP)
- Permis de Construire (PC/PCMI)
- Permis d'Aménager (PA)
- Permis de Démolir (PD)

Autorisations d'urbanisme exclues :

À ce jour, les permis de construire concerné par des établissements recevant du public (ERP), les autorisations de travaux (AT) portant sur les établissements recevant du public (ERP) et les autorisations et déclarations préalables pour l'installation d'un dispositif ou matériel supportant de la publicité, une enseigne ou une pré-enseigne ne sont pas pris en charge par cette plate-forme.

Modalités de dépôt des dossiers :

- Créer votre compte directement depuis le téléservice ;
- Remplir le formulaire en ligne selon l'autorisation demandée ;
- Joindre les pièces du dossier au format pdf, doc ou docx (limitées à 5 Mo par pièce et à 200 Mo au total) ;
- Valider votre dossier.

Modalités de suivi des dossiers :

- Vous recevrez un accusé de réception électronique indiquant le numéro affecté à votre dossier ;
- Le délai d'instruction commencera à courir à compter de la réception de cet accusé de réception ;
- Vous pourrez suivre le traitement de votre dossier directement depuis ce télé-service.

Les conditions générales d'utilisations sont consultables directement depuis ce téléservice.

Le service urbanisme de la Mairie se tient à votre disposition pour toute question relative à ce nouvel outil, pour vous informer de la réglementation applicable (notamment sur Plan Local d'Urbanisme métropolitain prochainement approuvé) et vous accompagner dans vos avant-projets.

Rappel sur les petits travaux nécessitants une autorisation d'urbanisme :

Ils sont régulièrement entrepris sans que les particuliers ne fassent de demande d'autorisation.

Cette méconnaissance peut rapidement conduire à une infraction. La commune est divisée en différents secteurs dans lesquels la construction est encadrée par des règles d'usage, d'implantation, de hauteur, d'emprise, d'aspect architectural, etc, à travers le Plan Local d'Urbanisme (bientôt PLU métropolitain). Elle connait également des secteurs de protections plus importants où vos travaux peuvent être sujet à des prescriptions : dans le périmètre de protection de l'église classée monument historique et dans la zone de protection paysagère des Bords du Loiret (ZPPAUP), l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est nécessaire. Enfin, les projets en Zone Agricole Protégée sont réservés à l'usage agricole.

Les principaux travaux sujets à oublis de déclaration :

- L'édification de clôtures nécessite une Déclaration Préalable (DP)
- Les terrasses qui ne sont pas de plain-pied, les abris voiture non-clos (type carport), les abris de jardin de 5m² et plus : en fonction de leur surface (emprise au sol), ils nécessitent une Déclaration Préalable (DP) ou un Permis de Construire (PC).

Tarifs communaux 2022

Tarifs applicables au 1er janvier 2022

Désignations	Tarifs 2022
Concession cimetière	
Concession 30 ans	177,00 €
Concession 50 ans	305,00 €
Columbarium	
Case ou cave-urne 30 ans	304,00 €
Case ou cave-urne 50 ans	396,00 €
Vacations funéraires (coût unitaire)	20,00 €
Location Pâtis (habitants commune + association hors commune)	
La journée	200,00 €
Location salle des fêtes (habitants commune)	
Location 1 jour	250,00 €
Location 1 jour avec cuisine	300,00 €
Location 2 jours	350,00 €
Location 2 jours avec cuisine	400,00 €
Caution de location	400,00 €
Caution de mise à disposition des salles pour les associations	100,00 €

Location salle de réunion (Asso hors commune + entreprises du secteur privé)	
La journée de 8h à 22h	85,00 €
Location salle de réunion (personne domiciliées sur la commune)	
La journée de 8h à 22h	47,00 €
Médiathèque (inscription annuelle)	
Individuelle	GRATUIT
Familiale	GRATUIT
Perte d'une carte d'adhérent	GRATUIT
Assistante maternelle affiliées au RAM	GRATUIT
Accès gymnase et locaux associatifs	
Badge (perte)	10,00 €
Stationnement taxis (l'emplacement)	52,00 €
Divers	
Mise en chenil d'un animal (par jour)	28,00 €
Capture d'un animal errant sur la commune	55,00 €
Personne en régie - facture (heure normale)	48,00 €

Assainissement non collectif (ANC) sur la commune de St-Hilaire-St-Mesmin

LE CONTROLE PERIODIQUE DE VOS INSTALLATIONS

D'ici fin mars, le Service Public d'Assainissement Non Collectif d'Orléans Métropole, représenté par son délégataire VEOLIA EAU, va procéder à une campagne de contrôles des installations d'assainissement non collectif sur votre commune.

Pourquoi faire un contrôle ?

Les installations d'ANC peuvent présenter un risque pour votre santé et/ou votre environnement proche et doivent donc régulièrement être contrôlées.

La réglementation impose le contrôle de votre installation d'assainissement à une fréquence régulière (4,8 ou 10 ans).

Une des missions du Service Public d'Assainissement Non Collectif, est d'assurer ces contrôles et de vous apporter son expertise sur votre installation et son fonctionnement.

En quoi consiste ce contrôle ?

Il se compose des vérifications suivantes :

- Vérifier les modifications intervenues depuis la précédente visite ;
- Repérer l'accessibilité, les défauts et l'usure éventuels ;
- Vérifier l'évolution de l'état des ouvrages, de leurs ventilations, le bon écoulement des effluents à chaque étape de leur traitement ;
- Constater que le fonctionnement de l'installation n'engendre pas de risques environnementaux, de risques sanitaires ou de nuisance ;

Les conclusions et le rapport qui vous seront remis, vous permettront d'identifier les actions éventuelles à mener au niveau de la fréquence et la nature de l'entretien, ou des éventuels travaux à réaliser.

À l'instar du contrôle technique de votre voiture, **le contrôle périodique de votre installation d'assainissement collectif est obligatoire.**

Des courriers de prise de rendez-vous seront adressés aux propriétaires d'installations d'ANC devant faire l'objet d'un contrôle.

Service « Assainissement Non Collectif » VEOLIA EAU

Un technicien est à votre service au 06 13 97 16 15

Le portrait d'Antony et de Fernando

Antony Aupest est l'un des agents d'entretien des Espaces Verts de la commune.

Arrivé le 1er avril 2020, il s'occupe des tontes de gazon, de tailler les arbustes, d'arroser les massifs, d'entretenir les sentiers et chemins, également du cimetière (nettoyage et entretien). Antony participe aux préparatifs de certaines cérémonies ainsi qu'aux décorations de Noël.

Pour lui, Saint-Hilaire est une commune sympathique avec de nombreux atouts. Il souhaiterait que notre village puisse être récompensé par l'attribution d'une deuxième fleur, dans le cadre de l'appellation « Ville et village fleuris du Loiret », ce qui sous-entend un effort supplémentaire en terme de fleurissement.

Quant à Fernando Basto, agent polyvalent en charge des bâtiments communaux et de la voirie, il est arrivé en mars 2019. Les travaux électriques, la plomberie, la peinture et la menuiserie n'ont aucun secret pour lui. Aussi à l'aise à l'intérieur qu'à l'extérieur, Fernando entretient la voirie de Saint-Hilaire qu'il vente, pleuve ou neige... Il aide également aux préparatifs de certaines cérémonies. Ce qu'il aime sur la commune c'est le cadre de vie avec le parc de la Mairie et les bords du Loiret.

Qualité de l'air sur la commune de St-Hilaire

Au cours de l'automne 2020 et du printemps 2021, une étude a été menée sur la commune par l'association LIG'AIR dont l'objectif était de déterminer la nature et les niveaux des produits phytosanitaires présents en air extérieur et en air intérieur de l'école élémentaire et de deux habitations, locaux situés à proximité des vergers.

En air extérieur, ces analyses ont mis en évidence la présence de substances utilisées sur les céréales mais à un niveau équivalent à celui observé sur d'autres villes de la Région Centre-Val de Loire et au niveau national. À noter qu'aucune substance liée à l'activité arboricole n'a été détectée lors de ces analyses.

Concernant l'air intérieur des habitations et de l'école, le nombre de substances détectées est supérieur à l'air extérieur.

Parmi ces substances, la majorité n'est pas liée à l'activité agricole. Ce sont pour la plupart des biocides à usages industriels, domestiques, vétérinaires ou pharmaceutiques.

« La recommandation de LIG'AIR est donc de ventiler le plus fréquemment possible les habitations ! »

Vous pouvez consulter le site de Lig'air : https://www.ligair.fr

Comment les Hilairois vivent-ils ?

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

En 2007	2 663 habitants
En 2012	2 898 habitants
En 2017	3 040 habitants

POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE : 3 040 HABITANTS EN 2017

ST-HILAIRE	de 0 à 14 ans	de 15 à 29 ans	de 30 à 44 ans	de 45 à 59 ans	de 60 à 74 ans	75 ans et plus
	19%	13,9%	17,3%	22,2%	18,3%	9,3%
MÉTROPOLE						
	19%	21%	19%	18%	15%	8%

PART DE LA POPULATION DE 15-64 ANS SELON L'ACTIVITÉ

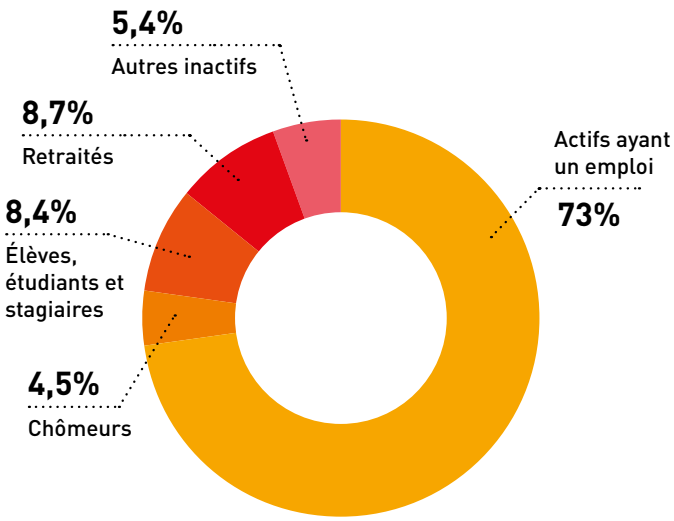

Années	2007	2012	2017
	1 731 personnes	de 30 à 44 ans	de 45 à 59 ans
INACTIFS	25,6%	24%	23,5%
ACTIFS	74,4%	76%	77,5%

LES MÉNAGES

1 268
ménages à St-Hilaire

+2%/an
(2,3 personnes par ménage)

ANCIENNETÉ D'EMMÉNAGEMENT DU MÉNAGE

pour les ménages ayant emménagé dans leur résidence principale

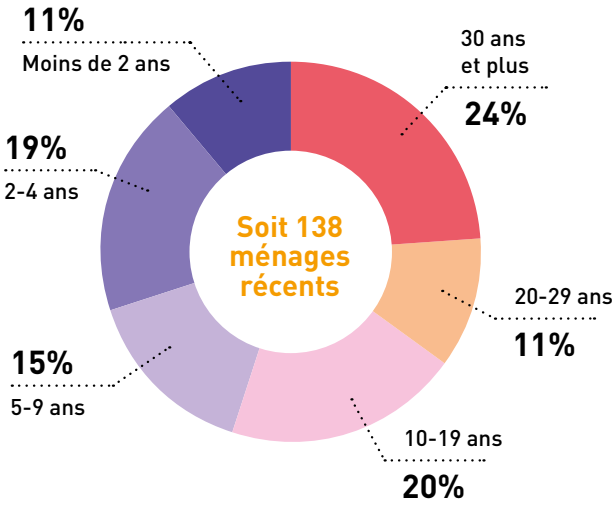

CARACTÉRISTIQUES DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

94%
des résidences principales sont des maisons de 5.1 pièces en moyenne

6%
des résidences principales sont des appartements de 2.7 pièces en moyenne

LES LOGEMENTS

1 266
résidences principales soit 91% des logements

115
logements vacants soit 8.2% des logements

LOGEMENT SOCIAL : PARC LOCATIF SOCIAL EN 2020

23
logements sociaux à St-Hilaire

ESPACE OCCUPÉ PAR HABITANTS

124,7
hectares en 2016

111,2
hectares en 2006

Source : La République du Centre

Ça clique à Saint-Hilaire !

Après plusieurs mois de travail entre la commission Communication, la chargée de communication de la ville et l'agence orléanaise Kréalab, le site internet **saint-hilaire-saint-mesmin.fr** est en ligne.

L'utilisation du numérique ayant énormément évolué depuis plusieurs années, une refonte du site était nécessaire. Plus moderne, plus pratique, il a été totalement repensé et reconstruit.

La présentation est dynamique, moderne, épurée et adaptée à tous les équipements mobiles (tablettes, smartphones...).

Quelles sont les principales innovations ?

- Un agenda en ligne ;
- Un plan interactif de la commune ;
- Une accessibilité qui permet d'adapter le texte du site afin que chacun puisse le consulter ;
- Des entrées directes qui permettent un accès aux fonctionnalités qui vous intéressent ;
- Un accès participatif afin de vous exprimer.

Tout a été pensé pour atteindre votre information en moins de 3 clics !

Maintenant, à vous de jouer et partez à la découverte du nouveau site de la commune !

Budget participatif 2022

Un budget participatif sera de nouveau proposé aux Hilairoises, Hilairois en 2022.

Le calendrier des échéances sera communiqué très prochainement avec toutes les modalités. En attendant, nous invitons les administrés à commencer à réfléchir à de futurs projets.

Le projet choisi par les habitants en 2021, le skate-park, se fera au Pâtis, dès réception du matériel à la fin de l'été 2022.

Une évaluation du nouveau réseau TAO

TAO ORLÉANS MÉTROPOLE

La desserte de notre commune par le réseau TAO est fortement modifiée depuis le 3 janvier 2022. Informés de ces changements par les services de la Métropole et de TAO, nous avons œuvré pour que le service rendu aux Hilairois ne régresse pas.

Les différentes rencontres que nous avons alors eues ne nous ont malheureusement pas permis de modifier le principe de cette réforme même si nous avons obtenu l'implantation de nouveaux lieux de prise en charge et la mise en place d'un service particulier pour les classes des écoles communales.

Nous avons alerté et informé les habitants de ce projet de nouveau réseau et leurs nombreuses remarques et réflexions exprimées directement sur le marché dominical ou que nous avons relayées auprès des services n'ont pas modifié le projet initial.

Une évaluation du fonctionnement du nouveau réseau nous a été annoncée. Afin d'être au plus près de la réalité nous avons besoin de votre concours.

Nous vous invitons à nous communiquer par écrit (courrier, courriel) les points positifs ou négatifs de la nouvelle desserte de notre commune par le réseau de transport en commun et en nous transmettant les incidents survenus.

Merci d'avance pour votre collaboration.

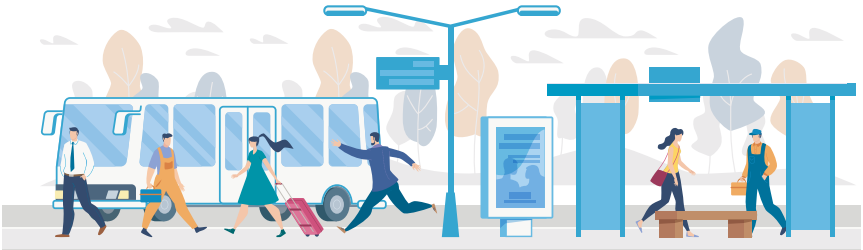

Médiathèque

La fréquentation de la Médiathèque poursuit sa progression, et en particulier par le jeune public malgré le dernier confinement d'avril à mai 2021 et les nouvelles mesures gouvernementales (arrêté du 07/08/2021) exigeant un pass sanitaire valide pour l'accès aux médiathèques. Depuis le 30 septembre 2021, il est également demandé pour les enfants de plus de 12 ans et 2 mois. Le port du masque et le respect des consignes sanitaires restent en vigueur.

Les activités d'expositions et autres animations ont été suspendues mais devraient reprendre l'année prochaine, tel le concours « Mangaloiret » [1], organisé par Conseil Départemental du Loiret, pour les jeunes lecteurs et qui, après deux ans d'interruption, se déroulera du 17 janvier au 6 avril 2022. Le thème en sera l'amitié et ce qu'elle peut nous apporter. À cette occasion, tous les lecteurs sont invités à voter pour leur manga préféré parmi une sélection qui sera disponible à la Médiathèque.

Le « Bibliodrive » a été pérennisé. Il permet de réserver sur internet les ouvrages de votre choix en consultant le catalogue Biblix [2] et de venir les retirer à la Médiathèque, principalement sur rendez-vous. Une réservation par téléphone les jours de permanence (lundi - mercredi de 14h30 à 18h et samedi de 9h à 12h30) est également possible. Tout document réservé est à retirer dans les huit jours suivant l'avis de mise à disposition.

La Médiathèque Départementale du Loiret (MDL) prête à la Médiathèque de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin plus de 3 000 documents (livres, CD, DVD, livres CD). Ces documents, figurant dans notre catalogue, sont régulièrement renouvelés afin de diversifier l'offre de lecture et correspondre aux attentes des adhérents.

La Médiathèque de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin a également acheté plus de 300 ouvrages dont les toutes dernières nouveautés notamment les prix littéraires de cette fin d'année 2021 (Goncourt, Renaudot, Femina, FNAC...), des policiers, des romans régionalistes, des BD adultes et jeunesse et des mangas.

Chez les adultes, les documents plébiscités cette année sont :

- **Romans et policiers :** « Les garçons de l'été » de Rebecca Lighieri, « La commode aux tiroirs de couleurs » d'Olivia Ruiz, « Les enfants rois » de Delphine de Vigan, « Changer l'eau des fleurs » de Valérie Perrin, « Impact » d'Olivier Norek, « Alabama 1963 » de Ludovic Manchette, « Les morsures de l'ombre » de Karine Giebel, « La mémoire des embruns » de Karen Viggers, « Les Possibles » de Virginie Grimaldi, « La maison de Charlotte » de Françoise Bourdon, « Là où chantent des écrevisses » de Delia Owens, etc.
- **BD :** « La Venin », « Facteur pour femmes », « Les frères Rubinstein », « Sur un air de Fado », « Le canonnier de la Tour Eiffel », etc.
- **Périodiques :** « Que choisir », « Art & Décoration »

Et chez le jeune public :

- **Mangas :** One Piece, Naruto, Fairy Tail, Dr Stone, My Hero Academia, Dragon Ball, L'Atelier des Sorciers, etc.
- **BD :** « Les Légendaires », « La Rose Ecarlate », « Les Mythics », « Mortelle Adèle », « Ariol », « Anatole Latuile », « Bergères guerrières », etc.

Il est possible de consulter gratuitement Loiretek [3], médiathèque numérique du Loiret permettant de consulter/visionner de nombreux documents (films, livres, périodiques, contes pour enfants, etc.) et de bénéficier de formations (cours en ligne...) après inscription à la Médiathèque Départementale du Loiret (MDL) et sous réserve de mentionner le numéro d'adhérent à la Médiathèque de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, ou de toute autre bibliothèque publique du Loiret.

L'atelier d'écriture avec l'association « Parole et écrit » d'Olivet a repris ses activités en octobre le mardi après-midi (séance de deux heures une fois par mois).

Le nombre de prêts autorisés est de 5 livres, 2 DVD, 2 CD et 2 périodiques pour une durée renouvelable de 3 semaines. Il est demandé à chacun de veiller à respecter ces délais et l'intégrité des documents prêtés dans l'intérêt de tous.

L'adhésion à la Médiathèque est gratuite sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Toute l'équipe de la Médiathèque remercie les adhérents de leur confiance et de leur fidélité.

[1] Concours Manga Loiret : https://www.loiretek.fr/manga-loiret/638-manga-loiret-2022

[2] Site Biblix : https://opac-x-mediathequesthilairestmesmin.biblix.net/

[3] Loiretek : https://www.loiretek.fr/

INFORMATIONS PRATIQUES

Jours et heures d'ouverture :

Lundi de 14h30 à 18h (sauf pendant les vacances scolaires).

Mercredi de 14h30 à 18h.

Samedi de 9h à 12h30.

La Médiathèque est fermée pendant les jours fériés.

Contacts :

bibliotheque-st-hilaire-st-mesmin@wanadoo.fr

Tél : 02 38 76 38 50

AVIS aux riverains des voies publiques

Les services techniques sont trop souvent amenés à dégager des voies de circulation suite à des chutes de branches, voire d'arbres.

La collectivité n'a pas à supporter financièrement cette situation qui découle d'un mauvais entretien des arbres, source de risques d'accidents aux conséquences pouvant être fatales pour les passants.

Les propriétaires de parcelles boisées bordant les voies publiques sont donc invités à gérer leur bien en bons citoyens.

Pour optimiser l'emploi des ressources de la commune, tout déplacement des services techniques pour dégager les voies de circulation sera, à compter du 1er mars 2022, systématiquement facturé aux propriétaires des arbres en cause.

Nota : le dégagement des voies de circulation fera l'objet de la prise de photos pour éviter toute contestation.

Plantations

Le rond-point du Coin Saint-Jacques, à la physionomie tant décriée, a été complètement réaménagé par les services techniques de la Ville avec l'appui financier d'Orléans Métropole dont il dépend.

Son organisation visant une meilleure image du village et un entretien économe, notamment en eau, a été concoctée avec l'aide d'élus de la commission environnement.

Par ailleurs, comme annoncé en partie et explicité dans le précédent bulletin municipal, la coupe d'arbres imposée pour des raisons sécuritaires, sanitaires ou urbanistiques a été suivie de la plantation de 59 arbres :

- **23 arbres** dans le Pâtis au nord-ouest du stade de foot (Quercus Petraea, Quescus Pubescens, Quercus Pyrenaica, Acer Platanoïde, Acer Campestre, Cedrus Libani, Pinus Nigra, Carpinus Betulus, Malus Communis, Pyrus Communis, Pinus Parviflora, Prunus Avium),
- **5 arbres** dans le Pâtis derrière l'aire de remise en forme (Robinia, Cedrus Libani),
- **1 arbre** dans le parc de la Pie (Quercus Pubescens),
- **2 arbres** devant la zone technique (Robinia Pseudoacacia, Prunus Serrulata),
- **3 arbres** à l'école maternelle (Morus Bombycis, Paulownia Tomentosa, Acer Rubrum),
- **25 arbres** sur la nouvelle place du marché.

Cette opération est appelée à être complétée par :

- la pose de potelets d'identification au pied de chaque arbre et surtout à bien surveiller leur hydratation pendant les trois années à venir,
- des coupes d'arbres malades,
- de nouvelles plantations en remplacement des arbres abattus.

D'autre part 10 arbres ont été plantés début 2021 sur la zone de covoiturage à l'entrée ouest du village (Robinia Pseudoacacia, Prunus Serrulata, ...).

Un IBC en vue à Saint-Hilaire

Sur proposition d'Orléans Métropole, Saint-Hilaire s'est porté volontaire pour la réalisation d'un inventaire de la biodiversité communale (IBC) dans le cadre d'un marché de prestation intellectuelle sur 36 mois.

Son objectif est d'améliorer la connaissance de notre territoire aussi bien sur la faune que sur la flore. Ces inventaires seront réalisés sur des sites choisis et présentant un intérêt, dans les trois communes de l'agglomération qui sont La-Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Les enjeux, comme la connaissance des sites sélectionnés et leur protection, sont abordés. Mais l'IBC a aussi un rôle pédagogique afin de sensibiliser les habitants au travers de réunions de sensibilisation et/ou de visites sur site. Enfin l'IBC débouchera sur des pratiques permettant de restaurer, sauvegarder les sites sélectionnés et de promouvoir des pratiques allant dans ce sens.

Ce projet est conduit et financé par Orléans Métropole, avec l'aide de sa direction de l'environnement et de la prévention des risques, le pôle territorial concerné, la direction de la communication d'Orléans Métropole, le Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement.

Les sites retenus proposés pour notre commune sont les suivants :

1. L'Archer entre la R951et les soubassements du moulin
2. Ile de l'Archer et plantations de merisiers
3. Roselières
4. Bassins avec résurgences et côteau

Comme prévu, vous serez informés du déroulement de cette intéressante prestation.

L'eau, un sujet pour tous les Hilairois(es)

Le 31 décembre 2023, les contrats de gestion d'eau et d'assainissement de la commune et des 21 autres de la Métropole, arrivent à échéance. Il faudra alors choisir pour une gestion en régie ou en délégation ou encore, mixte.

Le comité consultatif participatif travaille sur le sujet depuis de nombreux mois.

Après avoir étudié différents dossiers, le 12 décembre 2021, les membres du comité se sont installés entre les étals des marchands, pour venir à la rencontre des administrés.

Ils ont pu échanger et recueillir de nouveaux éléments pour avancer sur le sujet.

Dès à présent, chaque Hilairois(e) qui le souhaite, peut donner son avis ou questionner les membres du comité en adressant un courrier à l'adresse suivante : comiteconsultatif45160@gmail.com ou grâce aux boîtes à idée disposées dans la commune.

La décision pour Saint-Hilaire devra être prise au printemps 2022.

Retrouvez les documents présentés lors du marché sur l'espace participatif du site de la commune.

Association Familiale

Week-end Randonnée 2021

Après deux projets de week-end de randonnée annulés pour raison de Covid, la section marche de l'Association Familiale a enfin pu effectuer sa sortie de 3 jours en Normandie les 9, 10 et 11 septembre. 34 personnes y ont participé. L'hébergement a eu lieu dans le centre de vacances Cap France d'Asnelles.

Les deux premiers jours furent consacrés à la randonnée pédestre tant à l'intérieur du pays normand que sur les plages de la côte de Nacre. Au cours du dernier jour, les participants purent librement visiter les environs riches en lieux de commémoration du débarquement et en produits locaux, notamment les sablés d'Asnelles.

Marche, Généalogie, Tarot et une sortie familiale

L'adhésion pour 2022 est de 10 € par famille et valable pour toutes les sections. Possibilité de se renseigner auprès de Nadine BEZY, Secrétaire (Tél 02 38 88 48 59).

Nos activités sont source de rencontre où chacun d'entre nous prend plaisir à participer, à partager et à aider dans la mesure de ses moyens.

75 ans association

C'est en grande partie grâce à la participation de ses adhérents et de l'animateur Jean-Noël Caron que l'Association Familiale a pu fêter ses 75 ans le 19 novembre 2021 dans la salle des fêtes de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

C'est également grâce au soutien de M. le Maire Stéphane Chouin, M. Gérard Montigny, notre référent, Mme Emmanuelle Sudul et M. Philippe Derrien que le sympathique repas concocté par Carlos suivi de chansons et d'un après-midi dansant a pu se dérouler dans les règles sanitaires.

Pour l'anecdote, Mmes Gisèle Caillard, Présidente et Odile Le Du, Trésorière adjointe sont nées la même année que l'association.

Merci à tous pour leurs vœux très encourageants pour notre association (1945-2021) qui continuera encore longtemps grâce à ses bénévoles qui ont été récompensés par la municipalité.

Club Photos

Après 2 années d'activités réduites, l'objectif, des 14 adhérents du club dont 4 nouveaux, est de pouvoir se retrouver pour échanger et partager leur passion commune : la photographie.

Nous nous réunissons chaque mercredi de 18h à 20h, pour des ateliers numériques : visionnage et analyse photos, traitement numérique sur logiciel, technique de prise de vue.

Des sorties photos sont organisées pour la mise en pratique de la théorie étudiée lors des séances. Nous organisons périodiquement un défi interne sur un thème défini.

Le club organise une exposition annuelle, ainsi qu'un challenge réunissant plusieurs clubs sur 2 thèmes, qui seront en 2022, « ruine » en noir et blanc et « chaise (s) » pour la couleur. Nous participons également à diverses expositions ou organisations.

Les nostalgiques peuvent s'adonner au traitement argentique en noir et blanc.

Nous espérons pouvoir vous accueillir pour notre exposition prévue les 19 et 20 mai prochain.

En ce début d'année nous présentons une vingtaine de photos à la Médiathèque.

Vous pouvez nous contacter par mail : « club.photo.hilairois45@orange.fr » ou au 06 21 70 95 43 (laissez un message, nous vous rappellerons).

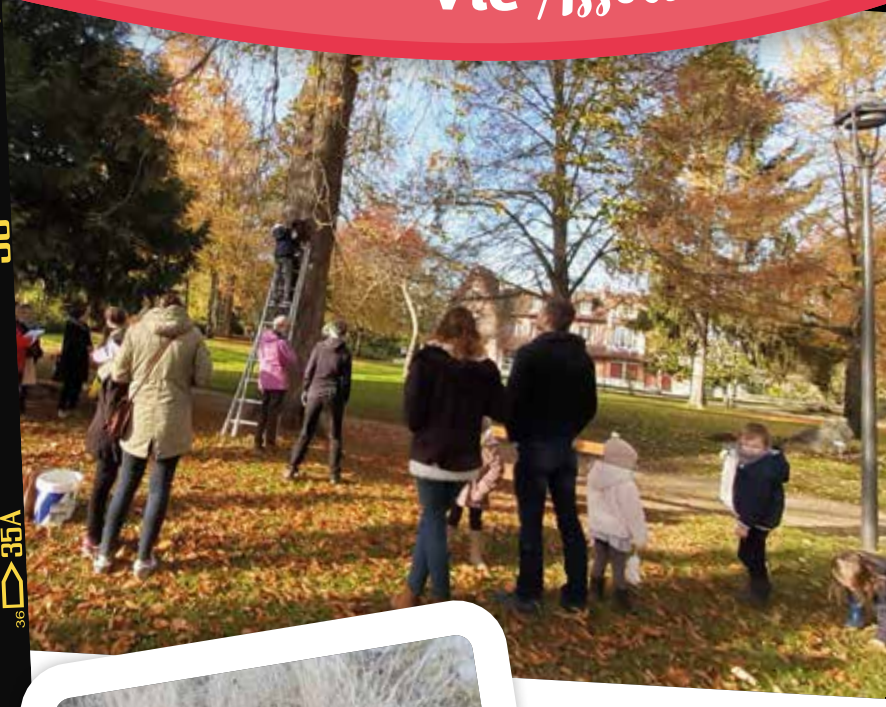

Association Le Coquelicot

Jeudi 11 novembre après-midi, 22 nichoirs du Pâtis ont été vidés et nettoyés pour préparer la venue de nouveaux locataires au printemps. Deux étaient vides.

Accompagnés de leurs parents, les enfants, venus aider les membres de l'association, ont pu observer à leur grande joie les nids des mésanges, sittelles, grimpereaux...

Un beau moment de partage et transmission dans une ambiance d'automne ensoleillée et colorée.

Contact :

associationlecoquelicot@gmail.com

tel : 06 88 80 05 78

Yoga et créativité

Les cours de yoga ont repris depuis le 13 septembre dernier. Ce fut un événement après les grandes complexités de l'année précédente. Ils ont lieu le lundi à 19h40, à la salle RPE (Relais petite enfance), derrière la salle des fêtes. Ces cours sont accessibles à tous, débutants comme pratiquants expérimentés.

Vous pouvez encore rejoindre ce cours, dans la limite des places disponibles. Pour cela, venez y participer un lundi soir. Prévoyez une tenue souple et propre, pull, chaussettes, une grande foutas ou tissu (2m par 0,80m) et un coussin ferme. Si la pratique proposée vous convient, vous pourrez vous inscrire à la fin du cours. Si le cours était complet, vous pourriez participer à l'un des autres cours que l'association propose sur Cléry et Orléans.

La Covid, au-delà des grandes souffrances dont beaucoup ont souffert, et envers qui nous avons une pensée chaleureuse, nous a incité à mettre en place des cours audio en ligne. Ces cours remportent encore aujourd'hui un vrai succès. Ils sont accessibles à toute personne inscrite aux cours en salle, mais aussi, avec un tarif préférentiel, à ceux qui souhaitent s'y inscrire spécifiquement. Ils permettent de pratiquer chez soi à tout moment en totale liberté, guidé par la voix de nos enseignants.

Une marche conviviale a été proposée à nos adhérents et leurs familles le 16 octobre dernier, en Sologne, par une journée ensoleillée. Ce temps a été l'occasion de partager et mieux se connaître. Un stage a également pu à nouveau avoir lieu dans le Morvan, autour du 11 novembre.

Pour de plus amples renseignements, contactez notre site :

www.yoga-creativite.fr

ou Yoga et Créativité, 02 38 88 78 90

Mail : yoga.creativite@orange.fr

Les spectacles de 2021

Pourquoi une Société d'histoire locale ?

Pourquoi s'intéresser à l'histoire, et particulièrement à l'histoire du lieu où l'on vit ? Pourquoi a-t-on le « goût », voire la « passion », du passé ? Quel est le sens de l'investissement personnel dans une activité orientée vers la connaissance du passé local, sans aucune obligation professionnelle ? En somme, à quoi sert le passé ? Et à quoi sert la pratique de l'histoire ?

Depuis plus de 30 ans, les membres de la Société d'histoire locale de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin poursuivent plusieurs objectifs :

- Approfondir la connaissance du milieu humain, géographique, économique mais aussi historique de la commune.
- Comprendre les répercussions des grands évènements nationaux dans l'histoire de notre village.
- Rechercher, sauvegarder les éléments de la vie quotidienne du peuple, ses traditions populaires, les évènements et sites locaux.
- Partager les connaissances recueillies par des expositions, publications, réseaux sociaux, conférences, sorties...

Il ne faut surtout pas se dire que le milieu historique est pauvre. Certes, tous les villages ne possèdent pas de châteaux, d'arènes, de musées, d'hommes célèbres, de ruines, de champs de bataille... Mais chaque village est riche de son histoire et de celle de ses habitants.

Notre but est de la faire découvrir et aimer aux habitants qui acquerront des racines et qui comprendront mieux leur environnement immédiat, s'y attacheront et auront à cœur de le préserver.

Vous pouvez contribuer à cette démarche de plusieurs façons :

- Adhérer à l'association pour participer à ses travaux ou pour la soutenir.
- Communiquer des documents (photos, plans, pièces notariales...).
- Témoigner.
- Donner des objets de la vie quotidienne pour qu'ils soient sauvegardés.
- Prêter des locaux pour conserver tous ces témoins de l'histoire locale.

Merci d'avance pour toute l'aide qui pourra nous être apportée.

Contacts

Philippe Derrien :
02 38 76 30 49

Pascal Delaugère :
06 23 18 76 89

Claude Barbanceys :
02 38 76 35 53

https://histoirelocalesainthilaire.fr/

Une bonne année au Saint-Pryvé Saint-Hilaire FC !

Un nombre de licenciés croissant !

Malgré une année précédente compliquée, nous sommes heureux de voir que nous avons dépassé notre nombre de licenciés pour cette saison en passant de 400 à 420.

En effet, le début d'année 2021 a été difficile : pas d'entraînements, pas de compétitions, et cela s'appliquait à tout le monde !

Mais c'est avec un immense plaisir que nous nous sommes retrouvés petit à petit pour débuter la nouvelle saison. Petits et grands ont pu à nouveau fouler les pelouses du Pâtis et du Grand Clos à Saint-Pryvé.

La section féminine

Nos équipes féminines se complètent ! Nous avons accueilli plus de 30 jeunes filles sur toutes nos catégories U9, U11, U13 et U14 cette saison, l'occasion de découvrir le football pour certaines et de prendre du plaisir autour d'un sport collectif.

Pour celles qui voudraient nous rejoindre, nous vous attendons au stade du Grand Clos le jeudi soir à 18h30.

Notre nouvelle boutique

Habillez-vous aux couleurs de votre club ! Le SPSH FC a récemment ouvert sa boutique en ligne, vous y retrouverez différents produits mais aussi des goodies Rendez-vous sur notre site internet saintpryvefoot.fr pour commander !

Recherche sponsoring

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires qui soutiennent le club, c'est l'occasion de vous proposer d'associer votre entreprise aux valeurs d'un club, d'un projet, d'un sport, d'une ville : convivialité, solidarité et respect. Le St-Pryvé St-Hilaire FC souhaite améliorer sa structure et son fonctionnement grâce à l'aide financière d'entreprises locales !

Si vous êtes interessés, contactez-nous à : colinhuppenoire@yahoo.com

Les prochaines rencontres au Grand Clos

Nous vous attendons nombreux pour les prochaines rencontres à domicile de notre groupe National 2 !

Vous pouvez retrouver le planning du week-end de toutes nos catégories, chaque vendredi sur notre page facebook. Rejoignez-nous en scannant ce QR Code !

Danse, Danse !

En fin d'année, nous avons pu retrouver nos prestations habituelles et notre public. Notre participation au Téléthon nous a permis de vous donner un avant-goût de notre répertoire de l'année.

L'église était bien remplie pour notre concert de Noël le dimanche 12 décembre. L'orchestre junior, cette année mutualisé avec l'école de Mareau-aux-Près, « a ouvert le bal » avant de laisser place à l'ensemble de flûtes traversières et piano de Fleury-les-Aubrais. Final en beauté avec l'orchestre de St-Hilaire et notre programme « Musiques à danser ».

Le printemps sera un moment fort pour nous, puisque nous organiserons un bal folk le dimanche 15 mai après-midi sur la place des fêtes. L'occasion pour nous de vous faire découvrir l'univers des danses traditionnelles. L'initiation du matin vous permettra de danser l'après-midi les scottishs, bourrées, andro, cercle circassien et plus encore ! Suivez-nous sur les réseaux pour en savoir davantage.

Vous pourrez également venir nous écouter lors de notre concert de printemps le samedi 4 juin, à la fête de la musique (21 juin) ou au marché aux cerises (26 juin).

Si vous êtes musicien, pratiquant ou ancien pratiquant, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous travaillons dans une ambiance joyeuse et conviviale !

Contacts :

societe.musicale.sthilaire@gmail.com

https://sites.google.com/site/societemusicalesthilaire45/

https://url9.fr/s6ZgUb

societe.musicale.sthilaire

Société de chasse

L'Association des Chasseurs de Saint-Hilaire-St-Mesmin, a été fondée pour organiser et réglementer la chasse sur le territoire de la commune en 1939.

L'association a pour but de favoriser le développement et la conservation du gibier, de surveiller le braconnage, de gérer en bon équilibre les espèces nuisibles et protéger les récoltes.

L'association est gérée par un conseil d'administration de 9 membres renouvelables par tiers : le président actuel est Laurent Amary.

L'association de la commune de St-Hilaire est rattachée au syndicat intercommunal comprenant également les communes de Mézières-lez-Cléry, Mareau-aux-Prés, Cléry-Saint-André et Dry. Ce syndicat est reconnu par la fédération de chasse du département du Loiret et de la préfecture.

Les garde-chasses de chaque commune peuvent contrôler les chasseurs tout comme les élus au conseil d'administration de chaque commune.

Un règlement de chasse commun aux 5 communes est élaboré chaque année en tenant compte des évolutions de la population de gibier.

Les prélèvements par chasseur sont limités à la fois par jour de chasse et sur l'année de chasse.

La chasse aux petits gibiers est ouverte seulement le dimanche suivant l'horaire préfectoral de mi-septembre à fin janvier. La pratique de la chasse est fermée entre 12h et 14h.

Les sociétés de chasse communales sont mandatées par la fédération de chasse départementale et la préfecture pour organiser une fois par mois des battues aux gros gibiers comme le chevreuil et surtout le sanglier, ce dernier étant considéré comme nuisible. Elles ont lieu, en général, le samedi seulement le matin (fermeture des chemins d'accès et voies communales par arrêté du Maire).

Le sanglier est particulièrement destructeur à la fois des récoltes mais aussi des nids de perdreaux ou faisans ceux-ci nichant au sol.

Afin de gérer au mieux le gibier, des agrainoirs sont disposés sur tout le territoire des communes et surveillés par les garde-chasses ou volontaires des associations.

Des surfaces importantes de territoire sont mises en réserves de chasse, ce qui veut dire interdiction pour un chasseur de parcourir ces espaces afin de préserver les souches de gibiers.

Des recommandations de sécurité, de respect des cultures, des biens de chacun et de la tranquillité des habitants sont rappelées chaque année. Si un débordement est constaté le garde-chasse et le conseil d'administration convoquent le fautif pour rappel des règles et une éventuelle sanction.

Actuellement ce sont 45 chasseurs qui pratiquent à la société de St-Hilaire. Les années 70 à 90 ont connu un nombre bien plus important, jusqu'à 160 chasseurs. La raréfaction du gibier (lapin de garenne, perdreau gris...) a entrainé une diminution des adhérents.

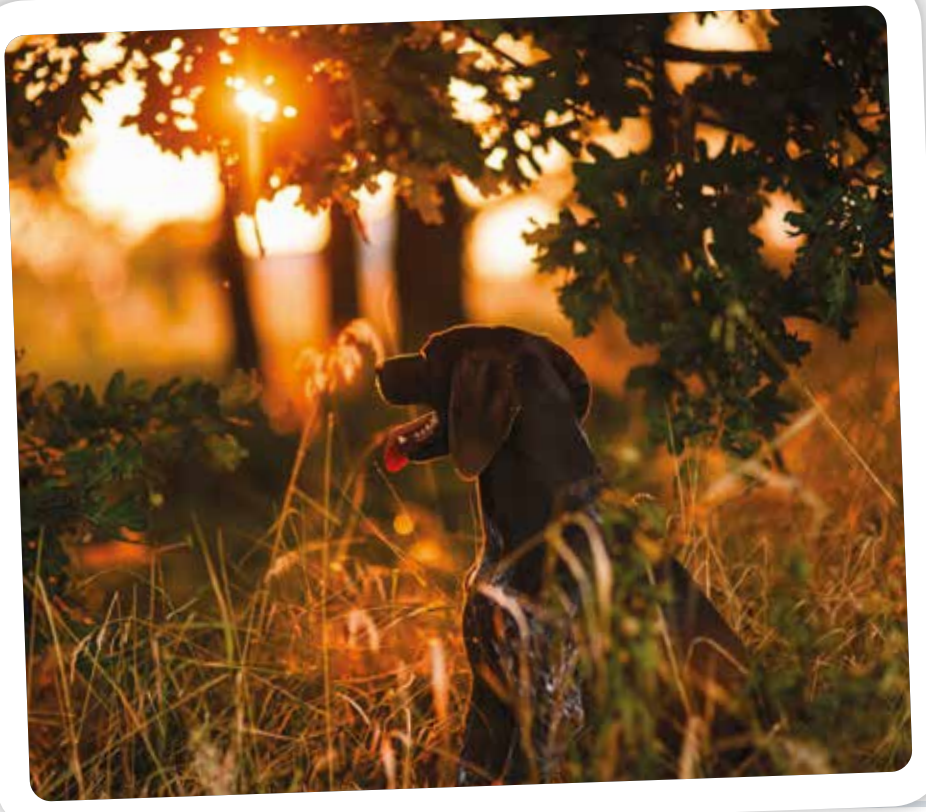

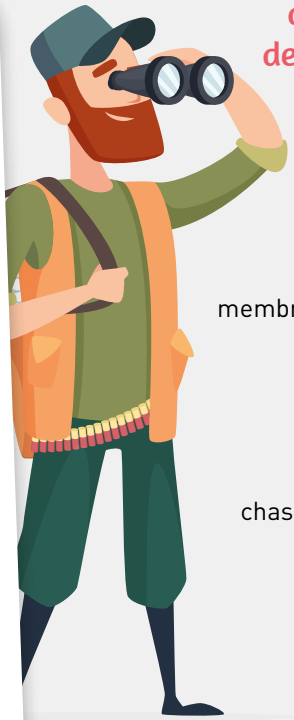

L'Association des Chasseurs de Saint-Hilaire St Mesmin en chiffres

9
membres renouvelables dans le conseil d'administration

45
chasseurs à la société de St-Hilaire

jusqu'à
160
chasseurs dans les années 70 à 90

Comité des Fêtes
St-Hilaire St-Mesmin

Merci à tous !

Téléthon

Thierry Lanson, Chantal Réau, Bernadette Priest, le Club Photo, Famille Beaulieu, Henri, Emmanuelle, Jean-Pierre et Michelle Daviau, Yves, Anaelle, Titouan Le Lostec, Samuel, Amandine, Myriam, Patrick, Sport Loisirs, Henri, La troupe de La Luette, Régis Bruneau, Claudette Faivre, Les services de la Mairie de Saint-Hilaire, Catherine Tessier, la Pie Chorus, Emmadorine Timoner, le Père Noël, les peintres en herbe, Claude, Régis Bruneau, Éco Saint-Hilaire handball, le lycée hôtelier de l'Orléanais, Claudine Javoy, Pascal, le club de l'amitié, Hubert Lanson, Claude et Françoise Loiselet, le Multisports adultes, le Comité des fêtes, Les marcheurs, Monique Duvallet, Sylvie Lopez, La Société de Chasse, La Confrérie de la Cerise, Claudette Boulanger, Brin de talent, M. Laurenceau, La Société Musicale, James Daviau.

Année	3637	Internet	Force T	Collecte Totale
	dons effectifs par téléphone	dons effectifs par internet	argent remis par le Comité des Fêtes	
2021	montant à venir	montant à venir	9 019 €	9 019 €
2020	3 260 €	1 720 €	4 873 €	9 853 €
2019	2 115 €	1 580 €	8 405 €	12 100 €
2018	1 575 €	1 682 €	8 174 €	11 431 €
2017	2 055 €	1 735 €	8 953 €	12 743 €
2016	2 575 €	1 980 €	11 002 €	15 557 €
2015	2 220 €	1 850 €	9 488 €	13 558 €
2014	1 855 €	2 130 €	9 220 €	13 205 €
2013	1 705 €	1 400 €	10 271 €	13 376 €
2012	1 780 €	1 170 €	8 441 €	11 391 €

AUX ACTES CITOYENS !
agir ici pour un monde meilleur

Le goût des autres

Si la solidarité n'est pas la seule valeur qui motive les bénévoles et les actions de l'association Aux actes citoyens !, elle n'en demeure pas moins très importante.

La solidarité... Ce rapport à l'autre, qui fait que l'humain est humain, que nos relations ne s'accommodent pas avec l'indifférence et moins encore avec la haine.

Une solidarité de proximité pour lutter contre la pauvreté avec l'armoire solidaire (toujours présente allée d'Erkheim) mais une solidarité qui ne saurait faire abstraction des besoins au-delà de nos frontières notamment jusqu'à l'Afrique... C'est 180 paires de lunettes qui ont été collectées le 12 novembre dernier.

Merci encore aux donateurs !

Sophrologue

À propos de la sophrologie

La sophrologie est une méthode psychocorporelle qui vous permet de retrouver un bien-être, de développer votre potentiel afin d'affronter les défis du quotidien avec sérénité.

Séance individuelle

Tarif : 50 € + forfait transport (de 5 à 10 € suivant distance)

Possibilité de prise en charge par certaines mutuelles, n'hésitez pas à vous renseigner.

Séance collective

Tarif : uniquement sur devis

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 13 72 11 56 ou m'envoyer un courriel à :

annevs.sophrologue@gmail.com

Comment se déroule une séance ?

Une séance se compose en 4 temps :

- Un temps d'échange,
- Un temps de pratique avec l'animation, d'exercices de relaxation dynamique : mouvements doux associés à la respiration,
- Un temps de pratique statique avec l'animation d'un exercice de visualisation d'images positives,
- Un temps d'échange.

Qui suis-je ?

Anne Van Steenberghe, j'ai travaillé 15 ans dans le secteur médico-social.

J'ai suivi ma formation à l'Institut de Formation à la Sophrologie de Paris Xème.

Je suis membre de la Chambre Syndicale de la Sophrologie.

Je propose en priorité des accompagnements pour les séniors (personnes de plus de 65 ans), pour leurs aidants naturels et pour les professionnels intervenant auprès d'eux.

Opération Zéro plastique du 11 décembre (3ème édition)

L'appel passé pour adhérer à l'opération métropolitaine « Zéro plastique » du 11 décembre a réuni à Saint-Hilaire seulement 7 personnes (4 hilairois dont 2 élus et 3 pryvatains !) alors qu'il avait été diffusé dans le P'tit Hilairois, et donc auprès de 1 400 foyers, sur le panneau lumineux et sur l'application Citykomi.

A-t-on besoin, à Saint-Hilaire, d'une telle opération ? N'est-ce pas aux services techniques de la ville de s'assurer de l'entretien de la ville ?

À en juger par le volume ramassé en une heure (200 l environ) dans un rayon d'un kilomètre à partir de la place du marché, l'opération était bien justifiée et quant à savoir si cette mission revenait à la ville, il faut savoir que la charge de travail des employés communaux interdit sa prise en compte sauf à augmenter les effectifs et donc les impôts.

Merci donc aux volontaires, de la part de tous les Hilairois, en espérant, face à l'incivisme de certains d'entre-nous, que le prochain appel générera un enthousiasme plus important pour l'amélioration de notre cadre de vie sans modifier vos charges.

Et utilisons sans modération la cinquantaine de poubelles placées sur le domaine public !

AVIS aux propriétaires de barques sur le Loiret domanial

Les services techniques de la ville procèderont en juin 2022 à l'enlèvement, sur le domaine public fluvial, des barques incapables de flotter ou manifestement abandonnées de par leur divagation ou présence de plantes poussant à l'intérieur.

L'opération sera menée entre la Chaussée Saint-Santin et le parc de Boucheteau.

Toponymie de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin

Cet article fait suite à celui du dernier bulletin municipal. C'est un extrait de la publication de la Société d'histoire locale « Cartes et toponymie » parue en 2009 ».

La Millasse

Peut indiquer un lieu de culture du millet.

Peut également indiquer un lieu où pousse une grande quantité de graminées appelées localement « millasse ».

Croix de l'Echafaud

Lors d'une transcription de l'oral à l'écrit, l'expression « Les Chafauds » est devenue « L'échafaud ».

À St-Hilaire, pays viticole, chaque pied de vigne était soutenu par un pieu appelé échalas ou charnier. L'hiver, ils étaient retirés et entreposés sur des barres de bois formant un triangle en forme de tente canadienne. Cet entassement était appelé « chafauds ».

Rue Voie

Du latin « via » qui a donné le nom voie. Son tracé reprend celui de l'ancienne voie romaine qui reliait Orléans à Tours.

Rue Voie est donc un pléonasme.

Le Crochet

Vient du vieux français « crotter » signifiant creuser d'où est issu le mot « crot ». Mal orthographié, il est devenu « croc » avec pour diminutif « crochet ».

Le Ruet

Vient du latin « rivum » désignant un ruisseau.

Jusqu'à la fin du 19ème siècle un petit ruisseau, partant de Boucheteau, suivait le bas du coteau, atteignait Villeneuve après être passé par la fosse de Fleury.

Ce petit cours d'eau devait prendre sa source au « Ruet » qui a été comblé au 20ème siècle.

Quincailles

La forme primitive du mot était « clinquailles », dérivé de l'onomatopée « cling cling » imitant le tintement de piécettes. Le suffixe « aille » est péjoratif.

Nous sommes donc dans le cas d'un terrain agricole de très médiocre rapport dont l'exploitation permet à peine de vivre.

Rue du Haut Midi

Appelée ainsi parce que son tracé est dans l'axe du midi solaire.

Les Martinières

Désigne une propriété d'un homme nommé Martin.

Bellecour

Désigne un beau domaine. « Belle » est une transformation de l'adjectif « bel » ou « beau ». « Cour » venant du bas latin « cortis » était utilisé pour un enclos, un parc à bétail ou la cour intérieur d'un domaine rural.

Montbarril

Serait une transformation du mot « moquebaril » qui était attribué à des vignes aux rendements dérisoires.

La recette d'Hilainois·es

Parmentier de confit de canard aux fruits secs

Ce mois-ci, Thierry et Vanessa partagent avec nous leur recette hivernale du parmentier de confit de canard aux fruits secs. Jeunes parents de deux petites filles, cette famille a posé ses valises dans la commune en 2019.

Pour 4 personnes :

Ingrédients pour 4 personnes :

1 boite de confit de canard (4 cuisses)
2 patates douces
1 oignons
60g d'abricots secs
60g de figues séchées
60g de raisins secs
60g de pruneau
30g de pignon de pin
100g de chapelure
10g de beurre

PRÉPARATION

- Ouvrir le confit de canard
- Éplucher les patates douces et les couper en morceaux
- Faire bouillir de l'eau salée dans une grande casserole
- Y mettre les patates douces et les cuire 15 à 20 minutes
- Les passer au presse-purée et y ajouter 10g de gras du confit de canard pour rendre la purée onctueuse
- Séparer la viande du gras, de la peau et des os
- Dans un grand plat qui passe au four, disposer la viande effilochée en fond de plat
- Couper les abricots secs en 4
- Couper les figues séchées en 4
- Couper les pruneaux en 4
- Dans une poêle, mettre un peu de gras de canard et faire sauter tous les fruits secs (abricots, figues, raisin, pruneaux, pignons de pin)
- Les répartir dans le plat sur la viande, saler et poivrer
- Répartir la purée de patates douces à la surface
- Dans un bol, faire fondre le beurre au micro-onde et y mélanger la chapelure
- Répartir l'ensemble à la surface
- Préchauffer le four à 180°C.
- Enfourner le plat et laisser cuire 20min.

Servez.

Bon appétit !

Paroles d'enfants hilairois(es)

Nous sommes allés à la rencontre d'enfants de la commune près de la salle des fêtes et leur avons demandé ce qu'ils aimaient faire sur la commune et comment ils imaginaient le futur à Saint-Hilaire.

Gabriel (8 ans) :
J'aime bien jouer, faire du vélo, de la trottinette, aller au Donjon, aller au Pâtis. Y'a des toboggans du coup je joue, y'a aussi un terrain de hand.

J'aimerais bien avoir en plus sur St-Hilaire une grue. Pour construire un chantier plus grand que ça. Plus grand que les jeux là.

Dans le futur, j'imagine des avions de l'armée américaine qui veulent attaquer la France, du coup j'aurais des canons laser.

Arthur (7 ans) : J'aimerais avoir des parcs d'attraction, des trampolines, des manèges.

Lola (7 ans) : J'aimerais bien avoir plein de toboggans et une piscine.

Adèle (6 ans) : Je pense que la maison-là (l'atelier des peintres en herbe) va devenir un hôtel. L'éveil musical va changer de place et les jeux aussi.

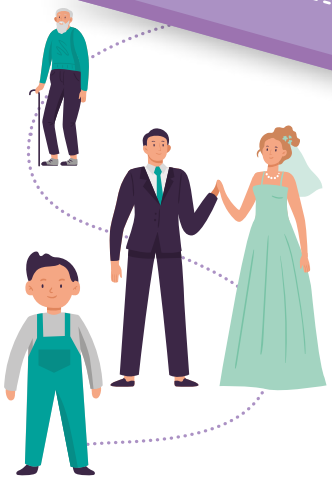

État civil

ILS SONT NÉS

- **GIDOIN Gabriel**
  01.03.2021 à ORLEANS
- **LAMOUROUX Ambre**
  20.08.2021 à ORLEANS
- **NOUCHI Augustin**
  24.09.2021 à ORLEANS
- **POENSIN HELOIN Aimée**
  02.10.2021 à ORLEANS
- **LESOURD Nathan**
  13.10.2021 à ORLEANS
- **LUCAS Ely**
  17.10.2021 à ORLEANS
- **GARCIA Aaron**
  04.12.2021 à ORLEANS

ILS SE SONT MARIÉS

- **Anthony ALLUARD et Justine BROSSIN** 18.09.2021
- **Jonathan BÉRENGER et Margaux GUILLEMAIN** 18.09.2021
- **Laurent GUILBON et Karin GRAVESTEIJN** 23.10.2021
- **Emeric POURRIAU et Claire SARLIÈVE** 23.10.2021
- **Benoît CORBY et Sabrina GIRAUDON** 28.12.2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **CHILLOU Yves**
  17.09.2021
  à ST-HILAIRE-ST-MESMIN
- **BONIN Jean**
  16.10.2021 à ORLEANS
- **LANSON Roland**
  27.12.2021 à OLIVET

Village santé

Un troisième médecin généraliste, le Docteur Francis KOYUMBA, a récemment commencé à exercer au sein du Village Santé de la Commune. Vous pouvez contacter le secrétariat pour les prises de rendez-vous au 02 38 47 21 96.

Rétrospective

Parc de la Mairie

Le Père-Noël

Les enfants décorent les sapins

Rond point de la Cerise

Lycée Hôtelier de l'Orléanais

Lycée Hôtelier de l'Orléanais

Aménagement place du marché

Aménagement place du marché